



COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2026

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue mardi le sixième (6^e) jour du mois d'octobre deux mille vingt-six à 19h30, au Centre communautaire Albert Santerre, situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

Sont présents

Mme Josée Goyette, Mairesse

M. Zacharie Quintal, conseiller # 1

Mme Mélanie Lachance, conseillère # 2

M. Benoit Gherardi, conseiller # 4

Mme Caroline Devost, conseillère # 5

M. Raphaël Tétreault, conseiller #6

Sont absents

Siège # 3 vacant

Formant quorum, sous la présidence de Madame Josée Goyette, agissant à titre de présidente d'assemblée

Greffier d'assemblée : M. Enrique Machado

1. OUVERTURE

2. ORDRE DU JOUR

3. PROCÈS-VERBAL

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2026

4. CORRESPONDANCE

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

6.1 RAPPORT DES PERMIS ÉMIS

7. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

7.1 COMPTES À PAYER ET RÉMUNÉRATION

7.2 AUTORISER LE DG À SIGNER LES DOCUMENTS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

7.3 OFFRE DE SERVICE – RAYMOND CHABOT – AUDIT 2026



COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2026

7.4 OFFRE DE SERVICE – VOX AVOCAT.E.S
INC 2027

8. RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

9. RESSOURCES HUMAINES

10. TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE MUNICIPALE

10.1 OCTROI DE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU POINT
D'EAU SUR LE 1E RANG SUD

10.2 OCTROI DE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU POINT
D'EAU SUR LE 2E RANG SUD

10.3 OCTROI DU CONTRAT – SEL DE DÉGLAÇAGE 2026-
2027

10.4. PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE CANTON DE
BEDFORD

11. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

12. POINTS DE LA MAIRESSE

13. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

13.1 COMMANDITE – LA POPOTE DE BEDFORD

13.2 COMMANDITE TOURNOI PROVINCIAL M15 DE BED-
FORD

13.3 DEMANDE D'AUTORISATION DE DIVERSES TRA-
VERSES DU CLUB DE MOTONEIGE BAIE MISSIS-
QUOI 2026-2027

14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15. VARIA

15.1. ANNONCE DE LA DATE DE L'ÉLECTION PARTIELLE

16. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

2. ORDRE DU JOUR

2026.10189

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 octobre 2026 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : **M. Raphaël Tétreault**



COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2026

APPUYÉ PAR : **M. Benoit Gherardi**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2026

2026.10190

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2026 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : **M. Zacharie Quintal**

APPUYÉ PAR : **Mme Caroline Devost**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de ladite séance soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

4. CORRESPONDANCE

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

6.1. RAPPORT DES PERMIS ÉMIS

Les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de la liste des permis émis en septembre 2026.

7. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

7.1. COMPTES À PAYER ET RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

2026.10191

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation de compétence dévolue à la direction générale,



COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2026

QUE les autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises par le conseil municipal lors des séances précédentes ;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et dépenses autorisées, ainsi qu'en vertu de la délégation de compétence de la direction générale ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : **Mme Mélanie Lachance**

APPUYÉ PAR : **M. Zacharie Quintal**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise les dépenses effectuées depuis la dernière séance ordinaire du conseil, et prend connaissance des salaires payés pour le mois de septembre 2026 et le paiement des comptes, au total représentant les déboursés suivants ;

Total des comptes à payer : **197 937.29 \$**

Total des salaires des employés : **14 521,39 \$**

Total des salaires des élus : **4 610.20 \$**

ADOPTÉE

Je, greffier-trésorier, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

7.2. AUTORISER LE DG À SIGNER LES DOCUMENTS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

2026.10192

CONSIDÉRANT QUE M. Enrique Machado occupe la fonction de directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge depuis le 3 juin 2026;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et greffier-trésorier agit à titre de représentant administratif de la Municipalité et assure le suivi des dossiers auprès des différents ministères et organismes gouvernementaux;

CONSIDÉRANT QUE qu'il y a lieu d'assurer une gestion efficace et diligente des dossiers relevant du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : **Mme Mélanie Lachance**

APPUYÉ PAR : **Mme Caroline Devost**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :



COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2026

D'AUTORISER M. Enrique Machado, directeur général et greffier-trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge tout document, formulaire, entente, avenant, décompte, reddition de comptes, demande de versement, déclaration ou tout autre document requis par le ministère des Transports et de la Mobilité durable;

QUE cette autorisation vise notamment les documents relatifs au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), sans toutefois s'y limiter;

QUE la présente résolution demeure en vigueur jusqu'à son remplacement ou son abrogation par le conseil municipal.

ADOPTÉE

7.3. OFFRE DE SERVICE – RAYMOND CHABOT – AUDIT 2026

2026.10193

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est satisfaite du travail réalisé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton durant l'audition comptable de l'exercice 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire renouveler le service d'audit financier avec Raymond Chabot Grant Thornton ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : **M. Zacharie Quintal**

APPUYÉ PAR : **M. Benoît Gherardi**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil renouvelle le mandat de la firme de comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audition des livres de l'année 2026 au montant de 18 000 \$, plus taxes applicables.

QUE ce conseil autorise l'offre de services en assistance comptable à un taux horaire de 175\$ plus frais administratifs de 5%, et qui comprend les services suivants (liste non exhaustive) :

- Supporter la personne aux finances en place et répondre à ces interrogations;
- Toutes autres demandes provenant de la direction générale ou des finances.

ADOPTÉE

Je, greffier-trésorier, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

7.4. OFFRE DE SERVICE – VOX AVOCAT.E.S INC 2027

2026.10194



COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2026

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire renouveler le service de consultation général avec la firme d'avocat VOX AVOCATS INC pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2027;

CONSIDÉRANT l'offre de service de consultations générales à taux forfaitaire soumise par VOX AVOCATS INC le 8 septembre 2026 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : **M. Raphaël Tétreault**

APPUYÉ PAR : **Mme Caroline Devost**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil accepte l'offre de service de VOX AVOCATS INC pour un montant de 500.00 \$, plus taxes applicables ;

QUE de l'offre de service de VOX AVOCATS INC soit considérée comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si elle y était tout au long reproduit.

ADOPTÉE

Je, greffier-trésorier, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

8. RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

9. RESSOURCES HUMAINES

10. TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE MUNICIPALE

10.1 OCTROI DU CONTRAT POUR DÉNEIGEMENT DU POINT D'EAU SUR LE 1ER RANG SUD

2026.10195

IL EST PROPOSÉ PAR : **M. Benoît Gherardi**

APPUYÉ PAR : **M. Raphaël Tétreault**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil accepte l'offre de M. Mathieu Cantin pour le déneigement du point d'eau sur le 1er rang sud pour une somme de 250 \$ pour l'hiver 2026-2027.

ADOPTÉE

Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

10.2 OCTROI DU CONTRAT POUR DÉNEIGEMENT DU POINT D'EAU SUR LE 2ER RANG SUD

2026.10196



COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2026

IL EST PROPOSÉ PAR : **Mme Mélanie Lachance**

APPUYÉ PAR : **M. Zacharie Quintal**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil accepte l'offre de M. Pierre-Luc Coupal pour le déneigement du point d'eau sur le 2e rang pour une somme de 250 \$ pour l'hiver 2026-2027.

ADOPTÉE

Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

10.3. OCTROI DU CONTRAT – SEL DE DÉGLAÇAGE 2026-2027

2026.10197

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de sel de déglacage pour la saison hivernale 2026-2027;

ATTENDU QUE deux soumissions conformes ont été reçues, soit :

- **Compass Minerals,**
- **Sel Warwick inc.,**

ATTENDU QUE la soumission de **Sel Warwick inc.** est la plus basse soumission conforme;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : **M. Raphaël Trétault**

APPUYÉ PAR : **Mme Caroline Davost**

D'OCTROYER à Sel Warwick inc. le contrat pour la fourniture d'environ 250 tonnes de sel de déglacage pour la saison hivernale 2026-2027, au prix unitaire de **124,00 \$ la tonne**, pour une dépense approximative de **31 000,00 \$ plus les taxes applicables**;

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à signer tout document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

Je, greffier-trésorier, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

10.4. PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE CANTON DE BEDFORD

2026.10198



COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2026

IL EST PROPOSÉ PAR : **M. Zacharie Quintal**

APPUYÉ PAR : **Mme Mélanie Lachance**

D'AUTORISER la conclusion d'un protocole d'entente entre la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge et le Canton de Bedford relativement à la réfection et à l'asphaltage des chemins Duhamel et Mystic;

D'AUTORISER la mairesse ainsi que le directeur général et greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, ledit protocole d'entente ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

ADOPTÉE

11. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

12. POINTS DE LA MAIRESSE

13. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

13.1. COMMANDITE – LA POPOTE DE BEDFORD

2026.10199

CONSIDÉRANT QUE La Popote de la région de Bedford est un organisme à but non lucratif offrant un service de préparation et de livraison de repas aux personnes de 60 ans et plus de la région;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme contribue au maintien à domicile et à la qualité de vie des aînés de notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge reconnaît l'importance des services offerts par cet organisme auprès de la population;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande de soutien financier de La Popote de la région de Bedford pour l'année 2026-2027;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : **Mme Caroline Devost**

APPUYÉ PAR : **M. Benoit Gherardi**

D'ACCORDER une aide financière de 600 \$ à La Popote de la région de Bedford afin de soutenir ses activités;

D'AUTORISER le versement de cette somme à même le poste budgétaire prévu à cette fin.

ADOPTÉE

13.2. COMMANDITE TOURNOI PROVINCIALE M15 DE BEDFORD



COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2026

2026.10200

CONSIDÉRANT le Tournoi provincial M15 de Bedford se tiendra du 25 novembre au 6 décembre 2026 et accueillera plus de 30 équipes provenant de différentes régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cet événement sportif contribue au dynamisme de la région et favorise la participation des jeunes au sport;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs ont sollicité une aide financière de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge dans le cadre de leur campagne de commandites;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : **Mme Mélanie Lachance**

APPUYÉ PAR : **M. Raphaël Tétreault**

D'ACCORDER une commandite de 150 \$ au Tournoi provincial M15 de Bedford 2026;

D'AUTORISER le versement de cette somme à même les crédits disponibles au budget courant de la Municipalité.

ADOPTÉE

13.3. DEMANDE D'AUTORISATION DE DIVERSES TRAVERSES DU CLUB DE MOTONEIGE BAIE MISSISQUOI 2026-2027

2026.10201

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Baie Missisquoi demande l'autorisation de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge d'autoriser diverses traverses de route pour le sentier de motoneige sur le territoire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT la carte des sentiers fournis par le Club de motoneige Baie Missisquoi ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : **M. Zacharie Quintal**

APPUYÉ PAR : **M. Raphaël Tétreault**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise les diverses traverses de route au Club de motoneige Baie Missisquoi pour leurs sentiers de motoneige sur le territoire de la Municipalité en 2026-2027.

ADOPTÉE



COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2026

14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions a été tenue.

15. VARIA

15.1. ANNONCE DE DATE DE L'ÉLECTION PARTIELLE

La mairesse annonce la date de l'élection partielle qui aura lieu le 6 décembre prochaine. Elle invite à toutes et à tous les citoyens voulant s'impliquer politiquement dans la communauté à poser leur candidature.

16. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

2026.10202

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé.

IL EST PROPOSÉ PAR : **Mme Caroline Devost**

APPUYÉ PAR : **M. Benoit Gherardi**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de l'assemblée.

Il est **19h56**

ADOPTÉE

Josée Goyette
Mairesse

Enrique Machado
Directeur général et greffier-
Trésorier

Je, Josée Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Josée Goyette, Mairesse